



Ma facture de gaz et d'électricité

Par **lokelina**, le **01/05/2009** à **23:11**

Bonjour,

c'est la première fois que je prends un appartement à mon nom et que je souscris à un abonnement pour l'approvisionnement en énergie

je pense que mes factures sont surestimées car :

j'ai une cuisinière qui marche au gaz

le chauffage qui marche au gaz (allumé dans 2 pièces uniquement)

je n'ai ni de lave vaissellen ni de lave linge,

je suis présente chez moi les soirs et certains week end, pendant les vacances scolaires je suis absente 2fois sur 3

ma dernière facture était presque de 400 euros et je ne l'ai pas encore payée.

je suis très très économe car soucieuse de mes dépenses.

j'ai contesté la facture en envoyant un courrier au service client du fournisseur

Que dois je faire pour prouver que la facture est exagérée

sachant que je compte changer de fournisseur dans les prochaines semaines

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **17:00**

Bonjour,

Je pense que vous avez un compteur individuel pour gaz et électricité. 400,00 euros mais pour combien de mois ? Deux ou six ?

Très cordialement.

Par **lokelina**, le **02/05/2009** à **17:07**

j'ai un compteur individuel effectivement pour le gaz et l'électricité
ma première facture de gaz était de 160 euros pour 2mois et la deuxième elle est de plus de 300 euros pour 2 mois toujours soit disant que ma consommation a doublé entre temps -
pourtant je n'ai, pas changé mes habitudes
normalement le gaz et l'électricité sont sur la même facture mais l'électricité n'a été ajoutée à la facture que 5 mois après ma souscription et j'ignore pourquoi

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **17:11**

Bonjour,

Si vous avez accès à votre compteur, vous pouvez vérifier la conso. Peut être que ce sont les mois d'hiver où vous avez chauffé un peu plus.

Vous savez, il n'y a pas trop d'erreur quand le compteur est individuel. Mais demandez toutefois à ce qu'un contrôle soit fait sur votre compteur.

Quant à l'électricité la conso est sur une période plus longue et c'est peut être normal.
Demandez aussi par courrier.

Très cordialement

Par **lokelina**, le **02/05/2009** à **17:21**

j'ai vérifié la conso sur le compteur mais c'est en m3 alors que sur la facture c'est en KWH et le taux de conversion n'est pas indiqué

c'est vrai qu'avec l'hiver on consomme plus mais je ne dépassais jamais les 17° et tout le monde trouvait qu'il faisait froid chez moi. Je me demande juste comment ma facture a pu doubler.

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **17:36**

Bonjour,

M3 c'est pour l'eau et KWH c'est pour l'électricité. Et puis, il y a aussi toutes les taxes à l'Etat (TVA) et à la Commune pour l'eau en particulier.

Très cordialement

Par **lokelina**, le **02/05/2009** à **18:04**

pour l'électricité il n'y a pas de problème c'est en KWH sur le compteur et sur la facture ; TTC le montant revient à 68 euros

pour le gaz c'est en M3 sur le compteur, la consommation semble exacte puis elle est convertie en KWH sans que l'on indique le taux de conversion, de plus ils ajoutent le prix du gaz en HT par KWH : 0,03699 €

A vrai dire je ne sais pas comment vérifier

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **18:06**

Bonjour,

Je vais vérifier les calculs et je reviendrai vous expliquer.

A tout Cordialement.

Par **Paula**, le **02/05/2009** à **18:07**

Oups, j'ai oublié. Pouvez-vous me donner la conso de gaz et d'électricité pour les calculs.

Merci Cordialement

Par **lokelina**, le **02/05/2009** à **18:15**

electricité : 470 KWH DE CONSO
GAZ : 595 M3 qui sont devenus 6571KWH

Par **Patricia**, le **10/05/2009** à **20:00**

Bonsoir lokelina,

Avec un peu de retard... Selon vos données, je vous calcule une facture de gaz de 243 e. Cette consommation vous paraît-elle excessive ?

Si oui, contactez le service clients GDF pour leur demander de venir contrôler et votre

compteur et vos appareils ménager.

Peut-être y a t-il une fuite et vous ne vous en êtes pas rendue compte mais qui peut avoir de graves conséquences.

Au moins vous aurez la conscience tranquille sur la sécurité.

Par **laurent_3462**, le **18/01/2011** à **15:32**

Salut lokelina,

Je vais te donner une information qui pourra t'aider par la suite.

La première erreur que tu as faite à mon avis est le choix du fournisseur, il ne faut surtout pas se dire que je souscris à l'offre de ce fournisseur car c'est une grande entreprise, la qualité de l'électricité reçue dans votre appartement est indépendant de votre fournisseur. La différence réside dans l'offre de la qualité du service fournisseur (réponses à vos demandes, accueil...)

En général, on peut faire des souscriptions à des offres très compétitives chez les petits fournisseurs, regarde par exemple sur ce site <http://www.electricite-et-gaz.fr> , il compare les prix des offres d'électricité des fournisseurs, c'est pratique comme site, ça pourra te servir prochainement je crois...

Bonne journée.

Laurent